



## ÉVÉNEMENT

# Une année et déjà trois ratés

**Tour d'horizon des dossiers sur lesquels le ministre de l'Éducation nationale a beaucoup promis, pour un résultat jugé décevant.**

Que ce soit sur les salaires des enseignants, la mixité sociale et scolaire ou la réforme du lycée pro, le gouvernement a raté sa communication sur trois grands dossiers de l'éducation. Promesses à moitié tenues et moyens insuffisants, son action se fait souvent à contretemps, à l'image de la récente polémique sur la tenue des conseils de classe : vendredi, Pap Ndiaye a ainsi annoncé «une circulaire pour demander que les conseils de classe ne se déroulent pas aussi tôt» afin de lutter contre l'absentéisme au troisième trimestre. Une circulaire jugée bien trop tardive par les syndicats enseignants et surtout inapplicable en l'état, alors que certains conseils de classe ont déjà eu lieu. Tout un symbole.

## Salaire des enseignants peut mieux faire

Alors qu'Emmanuel Macron candidat en 2022 avait promis

d'augmenter tous les salaires de 10%, ils ne seront revalorisés en moyenne que de 5,5% à la rentrée prochaine. Les milieux et fins de carrière étant bien moins augmentés que les autres. Selon le collectif Nos services publics, ces hausses de primes allant de 95 à 222 euros net par mois (et qui ne comptent pas pour la retraite) ne compenseront pas les pertes de pouvoir d'achat sur un an pour 70% des enseignants.

Pour gagner plus, ils sont invités à travailler plus dans le cadre d'un pacte, unanimement rejeté par les syndicats. Les professeurs volontaires peuvent remplir plusieurs missions, dont une jugée «ultra-prioritaire» payée 69 euros brut par heure, à hauteur de 18 heures par an. Côté premier degré, cette mission consiste à effectuer une heure par semaine de soutien en français ou en mathématiques aux élèves de sixième. Dans le second degré, il s'agit d'assurer des remplacements de courte durée.

## Plan mixité voilure réduite

Pap Ndiaye a durant des mois fait miroiter un plan pour plus de mixité à l'école, qui n'a finalement rien de révolutionnaire. Côté public, le ministre pose un diagnostic déjà établi en 2015 : c'est aux acteurs de

terrain (Etat, collectivités locales, académies...) de trouver la solution la plus adaptée à leur territoire. Et cela en s'appuyant sur une série d'idées listées par le ministère comme l'ouverture de filières d'excellence dans des établissements défavorisés. L'objectif est de réduire la ségrégation sociale des établissements scolaires publics de 20% d'ici à 2027. Sans savoir comment tout cela sera financé ni mesuré.

Du côté du privé sous contrat, le ministre a signé un protocole d'accord qui fixe des objectifs non contraignants pour l'enseignement catholique, financé à 73% par les fonds publics. Principal engagement affiché par le privé : doubler son taux d'élèves boursiers d'ici cinq ans à condition que les collectivités locales payent leurs frais de cantine et de transport, comme elles le font pour les élèves du public. Déjà prises à la gorge financièrement, les collectivités répondent par la négative tandis que les établissements privés, largement autonomes, auront tout le loisir de fermer les yeux sur cet accord.

## Réforme du lycée pro le cafouillage

Début mai, Emmanuel Macron annonce sa réforme du lycée

professionnel. Pour mieux coller aux besoins du marché du travail, 150 nouvelles filières vont ouvrir dès la rentrée (dans le domaine de la transition écologique ou du nucléaire) tandis que 80 autres, essentiellement dans le tertiaire, vont fermer. De quoi provoquer une panique générale chez les professeurs des spécialités concernées.

Le gouvernement n'avait pas prévu qu'il s'agissait en réalité de fermetures prévues depuis longtemps. Les postes des professeurs concernés ne sont donc pas menacés, dans l'immédiat en tout cas. Car toutes les formations jugées «non insérantes» fermeront bien d'ici 2026.

C.Bf.

